

diverses branches, soumettent leurs recommandations et suggestions au Comité plénier pour approbation. Au cours des 10 dernières années, un grand pas en avant a été accompli vers la normalisation des noms pour l'ensemble de la carte d'Israël.

Tout au long de son existence, le Comité n'a cessé, toutes les fois que cela a été nécessaire, de fixer, pour les villes et villages nouvellement créés, des noms tirés la plupart du temps de la Bible. En 1958, le Comité a pour ainsi dire achevé de fixer des noms pour tous les éléments figurant sur la carte au 1/100 000 et il a abordé la troisième étape de ses travaux: le choix des noms devant figurer sur la carte au 1/20 000.

Le Comité a également publié une nomenclature des lieux historiques et une nomenclature hydrographique. Au total, il a, à ce jour, ajouté quelque 7 000 noms à la carte.

Le Comité compte 21 membres, au nombre desquels figurent des géographes, historiens, archéologues, écrivains, etc., en renom. M. A. Biran, directeur du Département des antiquités d'Israël, en est le président.

Toutes les décisions prises par le Comité paraissent dans *Reshumot*, le journal officiel d'Israël.

La carte ne contient pas de signe particulier désignant les cours d'eau, montagnes, antiquités, etc.: n'y figurent que leurs initiales ou leur nom complet.

Le système de transcription adopté par Israël se fonde sur les règles de transcription établies par l'Académie hébraïque. Les noms bibliques marquants sont reproduits tels qu'ils figurent dans la Bible et non d'après leur prononciation.

La transcription en anglais des noms géographiques non hébraïques s'effectue de la même façon qu'à l'époque où la Palestine était sous mandat.

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE¹

Il y a 75 ans, les inconvénients résultant, pour les publications officielles, de la confusion qui régnait dans les noms géographiques étaient devenus si sérieux que quelques fonctionnaires de l'Etat fédéral décidèrent que des mesures correctives s'imposaient. Après avoir étudié pendant un hiver entier les principes à appliquer et tenté pendant quelques mois de persuader les institutions officielles de se conformer à leurs conclusions, ils comprirent que ces institutions ne renonceraient à leurs habitudes pour utiliser des noms normalisés que si elles y étaient obligées.

I

La question fut portée à l'attention du président Benjamin Harrison, qui convint qu'une amélioration était nécessaire. Le 4 septembre 1890, il promulgua un décret-loi portant création d'une Commission des noms géographiques et prévoyant que tous les problèmes relatifs aux noms géographiques qui se posaient au sein des départements seraient renvoyés à cette commission dont les décisions devaient être acceptées par les départements comme faisant foi en la matière.

C'était le début de la normalisation officielle des noms géographiques aux Etats-Unis. Les résultats obtenus par la Commission et les organismes qui lui ont succédé depuis trois quarts de siècle témoignent de la compétence, de l'intégrité, du courage et du dévouement des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Plus de 200 d'entre eux ont assumé bénévolement la charge de membre ou membre suppléant de la Commission ou de membre de comités ou groupes consultatifs. Des centaines d'autres se sont consacrés à la tâche quotidienne.

II

L'œuvre de normalisation des noms géographiques par l'Administration fédérale se décompose en cinq périodes principales qui ont débuté respectivement en 1890, 1927, 1934, 1943 et 1947. Au cours des 37 premières années, de 1890 à 1927, les commissions qui se sont succédé étaient autonomes mais ne disposaient d'aucun secrétariat. Dans les sept années suivantes de 1927 à 1934, la Commission disposait d'un secrétariat d'une à trois personnes.

¹ Le texte original de ce document, préparé par la Commission américaine des noms géographiques, a paru en anglais sous la cote E/CONF.53/L.30.

En 1934, à l'occasion d'une réorganisation générale du pouvoir exécutif, la Commission autonome a été abolie et ses fonctions assignées au Département de l'intérieur.

L'ancienne commission a été, pour l'essentiel, reconstituée en tant que comité consultatif et son petit secrétariat est devenu une division du Département de l'intérieur. Comité et Division ont ensuite été groupés sous le nom de «Commission américaine des noms géographiques». Neuf ans plus tard, en 1943, le personnel a été considérablement élargi en raison des nécessités de la guerre et le Comité consultatif a repris ses activités pendant une période de quatre ans qui, pour être courte, n'en a pas été moins importante.

La période en cours a été inaugurée le 25 juillet 1947 par la loi portant création d'une nouvelle commission qui agirait conjointement avec le Secrétaire à l'intérieur.

La première période, à partir de 1890, a été consacrée à l'élaboration d'une politique générale en matière de noms géographiques et à sa mise à l'épreuve. Le cas de quelques noms étrangers a été réglé dès le début et certains noms de comtés ont fait l'objet d'une transcription systématique. En 1916, l'un des comités de la Commission a insisté pour l'adoption d'un programme plus audacieux visant à normaliser les noms *avant* qu'ils ne puissent créer la confusion. La tâche de coordination de la cartographie a été définie par décret-loi et, avant qu'elle n'ait été confiée à la Commission des levés et cartes, on avait déjà établi la première liste de symboles uniformes pour les cartes topographiques. Des listes cumulatives de noms normalisés ont été publiées en 1892, 1906, 1916 et 1922.

Au cours de la deuxième période, après 1927, les travaux se sont accélérés, la Commission ayant été dotée de comités très actifs et d'un personnel rémunéré. Le premier rapport sur les noms étrangers, qui contenait quelque 2 500 noms, comprenait certains des noms les plus importants dans chaque pays et quelques-unes des modifications apportées après la première guerre mondiale. De longues listes de noms d'Hawaii et des Philippines ont été sanctionnées officiellement. Un rapport cumulatif, publié en 1933, contenait environ 25 000 noms des Etats-Unis et de l'étranger.

Pendant la troisième période, qui a débuté en 1934, l'intérêt s'étant relâché, la gamme des activités s'est trouvée

réduite et aucun nom étranger n'a pour ainsi dire été transcrit. Un comité exécutif de trois personnes a progressivement assumé les fonctions du comité consultatif plénier, qui ne s'est jamais réuni entre 1941 et 1944. Trois cents ou 400 noms des Etats-Unis ont été fixés chaque année et publiés en fin d'année, mais la Commission n'était en rien préparée à la tâche qui allait lui incomber avec la seconde guerre mondiale.

La quatrième période a débuté en 1943 lorsque, à la demande d'une quinzaine d'institutions fédérales et grâce à des fonds importants, le Département de l'intérieur a rapidement réuni et organisé un personnel nombreux pour entreprendre la production massive qui devait répondre aux besoins de la guerre. Des index des noms figurant sur les cartes utilisées pour l'invasion de l'Europe, besoin essentiel, ont été préparés à très bref délai. Quelque 3 millions de noms chinois, japonais et coréens ont été systématiquement transcrits en caractères latins, la plupart pour la première fois.

Le Département a publié des «guides» des noms géographiques de la Chine, du Japon et de la Corée dans lesquels figuraient les méthodes et règles générales de transcription, l'analyse des sources et des tableaux de caractères chinois avec les caractères syllabiques et latins correspondants. Ils sont encore largement utilisés au sein de l'Administration et en dehors d'elle. Les «instructions» énonçant les principes approuvés par la Commission et donnant une appréciation de la source de référence ont été utiles dans beaucoup de pays utilisant l'alphabet latin. Toutefois, elles étaient insuffisantes pour assurer l'uniformité des noms et elles ont été abandonnées après la guerre lorsqu'elles ont été dépassées par une nouvelle documentation. Celle-ci a aussi fait ressortir l'insuffisance des renseignements recueillis pendant la guerre. Il a donc fallu, pour beaucoup de parties du monde, tout reprendre du début. Les études du Service de renseignements ont rapidement montré qu'il était indispensable de procéder, cas par cas, à la normalisation d'un nombre considérable de noms et l'on a fait appel à la Commission. La publication de nomenclatures a été entreprise car il s'est avéré qu'il était plus utile et moins onéreux de normaliser les noms avant que des confusions ne se produisent que de corriger après coup les erreurs commises. Par ailleurs, pendant la guerre et immédiatement après, la normalisation nationale a été considérablement accélérée et des méthodes d'enregistrement ont été définies.

La cinquième période a commencé le 25 juillet 1947, lorsque a été promulguée une législation autorisant la normalisation des noms géographiques et portant création de la présente Commission des noms géographiques. Après la désignation de ses membres, sa première réunion a eu lieu le 15 septembre 1947. En raison de la quantité de noms étrangers transcrits chaque année depuis 1947, il est impossible aux comités de la Commission d'examiner chaque nom séparément avant de l'approuver. Ce sont donc des principes qui sont tout d'abord soumis à l'approbation d'un comité, ainsi que les noms qui posent des questions de principe, ceux qui illustrent un problème donné ou ceux qui impliquent la modification de noms précédemment approuvés séparément. Des listes de noms, classés par pays ou par régions, sont ensuite approuvées «en masse» en tant que noms normalisés officiels. La Commission a suivi la même méthode pour les noms de l'Alaska et d'Hawaii.

En raison de l'importance que revêt l'usage local dans le cas des noms nationaux, la Commission a adopté pour ceux-ci la méthode du registre. Chaque nom fait l'objet d'un exposé et d'une recommandation; les noms recommandés,

accompagnés d'une description du lieu en cause, sont ensuite réunis sur des registres qui sont soumis à l'examen de la Commission 30 jours au plus tôt après leur publication; ces registres sont distribués aux membres de la Commission et aux services télégraphiques de presse, qui sont invités à faire des observations. La Commission examine ensuite un par un les noms contestés et approuve en bloc les autres recommandations. Plus de 9 000 noms ont été ainsi approuvés au cours de l'exercice 1949.

Après 1950, l'examen systématique — du point de vue de leur répartition géographique — des termes génériques utilisés dans tous les noms géographiques figurant sur les cartes topographiques des Etats-Unis a suscité bien des surprises. On s'est aperçu, par exemple, que la plupart des lieux qualifiés de «sommets» étaient en fait entourés de terrains plus élevés et que beaucoup se trouvaient au fond de vallées; le mot «sommets» venait simplement du fait qu'il s'agissait du point culminant d'une route ou d'une ligne de chemin de fer.

Il a été prouvé sans contestation possible que la diversité des termes génériques utilisés dans les noms et de leurs significations était bien plus grande qu'on ne l'avait imaginé. De nombreux indices nouveaux ont permis de mieux comprendre l'évolution des noms et des termes et ont montré comment identifier les détails géographiques désignés par les noms, de manière que les communications les concernant ne soient pas dénaturées.

III

En 1958, les travaux de normalisation nationale ayant été considérablement réduits faute de fonds, c'est le Service des levés géologiques qui s'est chargé des travaux de secrétariat, de la tenue des registres et de la publication des noms approuvés. La méthode des registres a été reprise avec quelques modifications.

Depuis des années, tous les documents du Service de renseignements étaient revus de manière à assurer l'uniformité et la correction des noms qu'ils contenaient. Cependant, les nomenclatures facilitant de plus en plus l'emploi des noms exacts dans les documents, ce travail d'édition, qui portait auparavant sur plus de 500 000 noms par an, a pu être presque complètement éliminé. Les nomenclatures normalisées officielles ont été tenues secrètes pendant quelques années mais ont plus tard été rendues publiques. Les 68 premières ont été mises en vente. Les 20 dernières ont été distribuées gratuitement, leur publication ayant été trouvée ainsi moins onéreuse.

Des comités consultatifs, dont la loi autorisant la normalisation avait prévu la création, ont été constitués pour s'occuper, respectivement, des traits géographiques de l'Antarctique, des noms arabes et persans, et des détails topographiques sous-marins. En outre, des comités ont parfois fonctionné dans divers Etats.

Au sein de ces trois comités, les problèmes particuliers ont été étudiés par des experts. Le Comité de l'Antarctique s'est trouvé, lors de sa création en 1943, devant la tâche monumentale qui consistait à mettre de l'ordre dans le chaos de la nomenclature géographique d'un vaste continent, inaccessible, inhospitalier et plus étendu que l'ensemble des Etats-Unis.

Les noms avaient été attribués par des explorateurs de nombreux pays. Une grande partie de la documentation était éparpillée, fragmentaire ou même contradictoire. Les risques exceptionnels de l'exploration et la visibilité souvent

insuffisante avaient entraîné des erreurs d'observation. La navigation maritime, terrestre ou aérienne se heurte à des problèmes particuliers dans les régions polaires. Les positions indiquées étaient parfois complètement erronées et certains détails géographiques ne se trouvaient pas où d'autres explorateurs pensaient les avoir repérés. Le Comité a défini des règles pour la fixation des noms de la région et les a approuvées après les avoir mises à l'épreuve. D'autres pays ont, plus tard, adopté des règles analogues et constitué ou remis en exercice des comités plus ou moins comparables.

Pendant une douzaine d'années, le comité constitué par les Etats-Unis et son secrétariat ont réuni et analysé des rapports, des livres, des cartes terrestres, marines et aéronautiques, des photographies, des journaux de mer et de vol; ils ont relevé des positions, tracé et retracé des itinéraires, correspondu et conféré avec des explorateurs et des cartographes. Ils en ont tiré des réponses à la question: «Qui a baptisé quoi, quand, à la mémoire de qui, pourquoi et où?», et c'est d'après ces réponses qu'ont été adoptés certains noms et choisies certaines variantes. Au début de l'Année géophysique internationale (1959), la nomenclature était suffisamment avancée pour que puissent s'y insérer au fur et à mesure les noms des détails géographiques qui seraient découverts pendant l'AGI et ultérieurement. En moins de 20 ans, le chaos des noms géographiques de l'Antarctique a été transformé en une nomenclature ordonnée, très largement acceptée à l'échelon international.

IV

La transcription systématique des noms tirés de l'arabe et du persan exige non seulement le passage au crible des variations dialectales, mais aussi l'insertion de voyelles, qui ne sont généralement pas écrites, dans des noms où le choix de la voyelle n'est pas évident. Pour donner un exemple en anglais: dans un article concernant le baseball, on voit immédiatement que «btrr» signifie «batter» (celui qui frappe la balle) mais, quant au nom de la petite ville où le match a eu lieu, «Bggs» peut signifier «Baggs», «Beggs», «Biggs», «Boggs» ou même «Buggs». Pour reconstruire un nom entier, il faut donc trouver la langue d'origine, l'étymologie du ou des mots qui posent un problème et transcrire ensuite systématiquement le nom en caractères latins. C'est là un processus délicat et compliqué, mais le Comité y est devenu très expert et plus de 100 000 noms ont ainsi été transcrits de l'arabe et du persan puis normalisés.

Le Comité consultatif des détails topographiques sous-marins a fait d'excellents débuts en un an et demi, mais ce ne sont vraiment que des débuts. L'exploration des océans et de leurs bassins a fait de rapides progrès dans les dernières années. Des expéditions plus nombreuses et mieux équipées ont acquis de nouvelles connaissances et entrevu de nouvelles perspectives. Les détails connus ont pris un nouvel aspect et des détails de genres nouveaux ont été découverts. Il s'agit de leur trouver des noms et des termes

descriptifs à mesure qu'ils sont découverts. Le Comité contribue tant au rassemblement de renseignements sur les explorations passées et en cours qu'à l'élaboration de noms et de termes génériques susceptibles d'être universellement acceptés.

Presque depuis le début de la cinquième période — actuellement en cours — on s'est continuellement préoccupé de la coopération et de la normalisation internationales. L'idée de la normalisation internationale des noms, effectuée par une coopération entre tous les pays et fondée sur les graphies normalisées à l'échelon national, est de plus en plus largement acceptée dans le monde. A la demande des Nations Unies, un programme international a été élaboré et est en cours d'exécution. Certaines recommandations ont déjà été mises en pratique et, en particulier, une conférence internationale doit se réunir à Genève en août 1967.

V

La Commission coopère également avec certains pays. Peu après la réorganisation de 1943, elle a établi, avec son homologue au Canada, des relations cordiales qui se poursuivent toujours. Elle collabore étroitement avec le Comité permanent des noms géographiques au Royaume-Uni depuis que les deux organismes ont adopté, en 1947, une méthode commune pour la transcription en caractères latins des noms cyrilliques, qui s'applique maintenant non seulement à tous les autres noms mais aussi à la plupart des opérations de transcription.

VI

Pendant trois quarts de siècle, les travaux de la Commission des noms géographiques ont été marqués par des succès et des déceptions, mais les premiers l'ont emporté de loin.

Parmi eux, l'on peut citer:

L'élaboration d'un ensemble de principes qui ont fait leurs preuves;

L'établissement d'une liste de plus de 3 millions de noms normalisés, le bien-fondé du choix étant établi pour chacun d'eux;

L'établissement d'un registre de noms normalisés pour chacune des parties du monde, comprenant beaucoup de noms d'écritures diverses transcrits en caractères latins à l'aide de méthodes élaborées et adoptées conjointement avec un ou plusieurs autres pays;

L'instauration, sur des bases solides, d'une coopération internationale dont la poursuite est assurée et qui facilitera de nouveaux progrès;

Un début d'intelligence des processus par lesquels les traits géographiques acquièrent un nom, de la manière dont ces noms sont reconnus et de la manière dont l'emploi de termes compréhensibles fait accepter l'œuvre de normalisation et favorise la diffusion de l'information et des connaissances.

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR L'ESPAGNE¹

L'activité de la Commission de toponymie est fonction des plans annuels de travaux cartographiques élaborés et coordonnés par le Conseil supérieur géographique. En outre, la Commission est régulièrement saisie des problèmes qui se posent un peu partout en matière de normalisation

¹ Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.35.

des noms géographiques et, à cet effet, elle recueille, auprès des divers services techniques locaux et provinciaux, des renseignements qui servent de base à ses études ainsi qu'aux décisions qu'elle peut être appelée à prendre. La normalisation des noms géographiques espagnols est affectée par certaines particularités résultant de la survivance de racines ibériques sur lesquelles sont venues par la suite se greffer les